



CONDITIONS GÉNÉRALES DE SERVICES

Mise à jour le 21/04/2025

L'entreprise Séverine CHAUVEL- EI est une entreprise individuelle de droit français identifiée sous le numéro SIRET 892 658 444 et dont le siège social est sis 46 rue Hébert, 92140 CLAMART, (« Le prestataire »).

Le Prestataire peut être joint aux coordonnées suivantes :

- 46 rue Hébert, 92140 CLAMART
- 06 35 24 45 38
- Severine@csev-harmonisation.fr

Article 1 - CHAMP D'APPLICATION

Les présentes conditions générales de services (les « **Conditions Générales** ») s'appliquent aux services suivants (les « **Services** ») fournis par le Prestataire à tout consommateur et non-professionnel désirant en bénéficier (le « **Client** ») :

Les caractéristiques principales des Services figurent en Annexe 1 des présentes.

Le Prestataire se réserve le droit de refuser toute prestation qui n'entrerait pas dans le cadre des formations qu'il a reçues et validées par ses certifications ou attestations de formation présentes qu'il tient, sur demande, à la disposition du client.

Les différentes techniques proposées et pratiquées n'ont aucune visée médicale et ne sont ni assimilables aux actes réservés aux professions de santé réglementées par le Code de la Santé Publique ni au décret n°96-879 du 8 octobre 1996. Elles sont considérées comme complémentaires et ne se substituent en aucun cas au champ médical réservé aux professions de santé. Elles s'inscrivent dans une démarche complémentaire et personnelle de travail sur soi de toute personne qui consulte.

Toute commande de Services ou prise de rendez-vous emporte, de la part du Client, l'acceptation préalable sans restriction ni réserve, des Conditions Générales dont le Client déclare avoir pris connaissance.

Les Conditions Générales sont applicables sous réserve de toute stipulation contraire figurant au bon de commande ou à des conditions particulières le cas échéant conclues entre le Prestataire et le Client concerné.

Les Conditions Générales s'entendent sans préjudice des dispositions légales applicables et notamment celles prévues par le Code de la Consommation.

Article 2 – COMMANDES ET RENDEZ-VOUS

Dans l'éventualité de l'établissement d'un devis détaillé pour une commande, celui-ci aura une durée de validité d'un (1) mois à compter de sa date de création.

La commande est définitive dès signature du devis par le Client, ce dernier valant alors bon de commande.

Le bon de commande, la nature des Services et leurs modalités d'exécution ne pourront être modifiés sans l'accord préalable et écrit du Prestataire.

En cas d'annulation par le Client d'une commande confirmée ou d'un rendez-vous, pour quelque motif que ce soit, et sans préjudice de tous dommages et intérêts complémentaires :

- L'acompte éventuellement versé à la commande par le Client restera acquis de plein droit au Prestataire et ne donnera lieu à aucun remboursement ;
- En cas d'annulation de commande ou de rendez-vous moins de 48 heures avant le début de la prestation, une somme égale à 100% du prix de la prestation sera facturée au client.

Réciproquement, en cas d'annulation par le Prestataire d'une commande confirmée ou d'un rendez-vous, pour quelque motif que ce soit, l'acompte éventuellement versé à la commande par le Client lui sera restitué.

Article 3 – CONDITIONS TARIFAIRES

Les Services sont fournis au tarif du Prestataire en vigueur au jour de la prise de rendez-vous ou de la signature du bon de commande, exprimé en euros et ne comportent pas de taxe conformément à l'article 293B du Code général des impôts (TVA non applicable).

Les prix des Services applicables à la date des présentes figurent en Annexe 2. Toute modification du tarif des Services prendra effet lors de la prochaine mise à jour.

Le tarif est ferme et ne peut être révisé pendant la durée d'exécution des Services, les parties renonçant expressément à se prévaloir des dispositions de l'article 1195 du Code Civil. Toutefois, en cas de demande particulière du Client pendant la durée d'exécution des Services, dûment acceptée par écrit par le Prestataire, les coûts ou frais y afférents pourront faire l'objet d'une facturation spécifique complémentaire.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment pour tous Services qui seraient souscrits postérieurement à cette modification.

Des éventuelles réductions de prix, ristournes et remises pourront s'appliquer aux Services dans des conditions prévues dans tout document qui serait communiqué au Client. En cas de tarif promotionnel, le Prestataire s'engage à appliquer ce tarif à toute commande passée durant la période de la promotion.

Toute modification des tarifs résultant d'une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée ou la création de toute nouvelle taxe assise sur le prix des Services, sera immédiatement et automatiquement appliquée.

Article 4 - CONDITIONS DE FACTURATION ET DE PAIEMENT

Un acompte de 30 % du prix total des Services est facturé par le Prestataire et exigible auprès du Client au jour de la signature du bon de commande, le solde étant facturé et exigible 48 heures avant le début de la fourniture des Services.

Lors de la prise d'un rendez-vous sans établissement d'un bon de commande, le paiement est exigible en totalité au jour de réalisation du Service.

Concernant les stages, des Conditions Particulières de Services, transmises au Client, s'appliquent au cas par cas.

Conformément à l'article L. 221-10 du Code de la Consommation et sauf exceptions visées à ce même article, lorsque la commande a été souscrite hors établissement du Prestataire au sens de l'article L.221-1 du Code de la Consommation, l'exécution et le paiement des Services ne pourront avoir lieu avant l'expiration d'un délai de sept (7) jours à compter de la conclusion des présentes par un consommateur, sauf demande expresse en sens contraire du Client recueillie dans les conditions prévues à l'article L.221-25 du Code de la Consommation.

Les modes de paiement suivants peuvent être utilisés :

- Chèque
- Espèces
- Virement

En présence d'un paiement par chèque, ce dernier doit être émis par d'une banque domiciliée en France métropolitaine ou à Monaco. L'encaissement est effectué immédiatement, ou selon les conditions convenues entre le Prestataire et le Client dans le bon de commande ou lors du rendez-vous.

En cas de règlement anticipé par le Client, aucun escompte ne sera pratiqué. En aucun cas les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans accord préalable et écrit entre le Prestataire et le Client. Toute suspension, déduction ou compensation opérée unilatéralement par le Client sera traitée comme un défaut de paiement et entraînera toutes les conséquences d'un retard de paiement.

Il est expressément convenu que le Client est valablement mis en demeure de payer par la seule exigibilité de l'obligation, conformément aux dispositions de l'article 1344 du Code civil. En cas de retard de paiement de l'une quelconque des échéances, le Prestataire se réserve notamment le droit, sans qu'aucune indemnité ne soit due au Client, de :

- Exiger le paiement immédiat de l'ensemble des sommes à devoir au titre des Services, celles-ci devenant immédiatement exigibles quelle que soit leur échéance initialement prévue ;
- Refuser toute nouvelle commande ou exiger pour toute nouvelle commande un paiement comptant ou une garantie pour la bonne exécution des engagements ;
- Réduire, suspendre ou annuler l'accès aux Services, huit (8) jours après mise en demeure restée sans effet, effectuée par le Prestataire auprès du Client ;
- Appliquer, sans mise en demeure préalable, à toutes les sommes dues, dès le premier jour de retard et jusqu'à complet paiement, des pénalités de retard calculées au taux visé à l'article L.441-6 du Code de Commerce ;

- et/ou exiger le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, pour chaque facture payée en retard, et le paiement d'une indemnité égale à 10% des sommes lui restant dues, sans préjudice de la réparation de tout dommage effectivement subi.

Article 5 - MODALITÉS DE FOURNITURE DES SERVICES

Le Prestataire n'est tenu de fournir les Services commandés par le Client qu'en cas de paiement partiel ou total du prix et encaissement effectif de celui-ci dans les conditions ci-avant indiquées à l'article 3.

En l'absence d'exécution immédiate des Services, ceux-ci seront fournis à la date ou dans le délai figurant dans le bon de commande ou à la date convenue par chaque partie lors de la prise de rendez-vous, au lieu convenu avec le Client et préalablement accepté par le Prestataire.

Le Prestataire déclare disposer des compétences, de l'expérience et des moyens nécessaires pour fournir les Services, et assumera la pleine responsabilité de l'exécution des Services.

Le Prestataire fournira les Services de bonne foi et mettra en œuvre toutes les diligences requises pour l'exécution de ses obligations au titre des présentes Conditions Générales, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires et des droits de tiers.

Notamment, le Prestataire s'engage à :

- Apporter tous les soins requis par la diligence professionnelle et les usages de la place à l'exécution des Services ;
- Mettre le cas échéant en œuvre ou à disposition les moyens adéquats pour l'exécution des Services ;
- En l'absence d'exécution immédiate des Services, faire ses meilleurs efforts pour assurer le respect du délai ou calendrier figurant dans le bon de commande ou lors du rendez-vous convenu avec le Client.

Le Prestataire collaborera activement et de bonne foi avec le Client en tous domaines, en vue de la bonne exécution des Services, et informera immédiatement le Client de toute difficulté ou de tout litige survenu au cours de l'exécution de sa mission.

Le Prestataire fournira les Services en totale indépendance et autonomie.

Article 6 – OBLIGATIONS DU CLIENT

Le Client collabore activement et de bonne foi avec le Prestataire en tous domaines en vue de la bonne exécution des Services.

Il communique notamment des informations et documents au caractère complet, précis, exact et sincère et prend les décisions raisonnablement nécessaires dans les délais requis pour l'exécution des Services. Le Prestataire sera autorisé à utiliser tout élément communiqué par le Client pour les besoins de la réalisation des Services sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

Le Client ne peut modifier, en cours d'exécution des Services, leur nature ou leurs modalités de fourniture, sauf accord préalable et écrit du Prestataire.

Il s'engage à informer immédiatement le Prestataire de toute difficulté, réserve ou de tout litige survenu au cours de l'exécution des Services, afin de

permettre le cas échéant un règlement amiable de la situation.

Le Client verse le prix des Services dans les conditions et selon les modalités prévues aux présentes.

Article 7 – RÉCLAMATIONS

Le service après-vente du Prestataire peut être contacté en utilisant les coordonnées figurant en tête des présentes Conditions Générales.

En cas de retard dans la fourniture des Services, pour tout autre cause que la force majeure ou le fait du Client, le Client pourra résoudre la commande dans les conditions prévues aux articles L.216-2, L.216-3 et L.241-4 du Code de la consommation, après avoir enjoint le Prestataire de fournir les Services dans un délai supplémentaire raisonnable.

Les sommes avancées par le Client lui seront alors rétrocédées au plus tard quatorze (14) jours suivant la date à laquelle le contrat aura été dénoncé.

En cas d'exécution défectueuse des Services, le Client devra notifier le Prestataire et formuler ses griefs, ses réserves et les justificatifs pertinents dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant la date où il en a connaissance, afin de permettre aux parties de faire leurs meilleurs efforts en vue de parvenir à un règlement amiable de la situation dans un délai de trente (30) jours calendaires suivant la notification initiale du Client.

A défaut de réserves ou de réclamations expressément émises par le Client lors de la fourniture des Services dans ce délai, aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée par le Prestataire.

Le cas échéant et en cas de prise en compte de la réclamation du Client, le Prestataire pourra procéder à un remboursement partiel ou total du Client ou rectifier et corriger les Services fournis dans les meilleurs délais.

A défaut de règlement amiable dans les conditions susvisées et en cas d'inexécution suffisamment grave du Prestataire, le Client pourra résilier les Conditions Générales dans les conditions prévues à l'article 10 et obtenir le cas échéant des dommages et intérêts du Prestataire aux fins de réparer le préjudice subi, le Client renonçant par avance à solliciter une exécution forcée en nature des Services par le Prestataire ou un tiers ou une réduction proportionnelle du prix, par dérogation expresse aux dispositions des articles 1221, 1222 et 1223 du Code civil.

Article 8 - RESPONSABILITÉ DU PRESTATAIRE

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens au titre de la fourniture des Services.

La responsabilité du Prestataire ne saurait être engagée :

- En cas de manquement à une quelconque obligation résultant d'un cas fortuit, d'un évènement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code Civil ou du fait du Client ou d'un tiers ;
- Dans le cas où les informations, données, instructions, directives, communiquées par le Client sont erronées ou incomplètes, et plus généralement dans le cas où l'inexécution ou l'exécution défectueuse des Services résulte en tout ou partie du comportement, d'un manquement ou d'une carence du Client ;
- En cas d'utilisation des résultats des Services pour un objet ou une finalité différant de ceux pour lesquels le

Prestataire est intervenu, de mise en œuvre erronée des recommandations du Prestataire ou d'absence de prise en compte des réserves émises par le Prestataire ;

- En cas de dommage indirect ou non prévisible ;
- En cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis, qu'il appartient au Client, qui est seul responsable du choix des Services demandés, de vérifier.

Article 9 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Sauf accord préalable écrit du Prestataire, le Prestataire est le propriétaire exclusif de tous les droits de propriété intellectuelle portant sur les éléments communiqués au Client dans le cadre de la fourniture des Services, et notamment de façon non limitative sur la charte graphique, le titre, la forme, le plan et la structure des informations et documents communiqués, les textes, les logos, les marques, les images et photographes, les animations et vidéos, les slogans, les bases de données et plus généralement tout ou partie des éléments communiqués.

En conséquence, les présentes Conditions Générales n'entraînent le transfert d'aucun de ces droits de propriété intellectuelle au profit du Client, qui s'interdit de reproduire, d'utiliser et/ou de représenter, par quelque procédé que ce soit, même partiellement, tout élément sur lequel le Prestataire détient un droit de propriété intellectuelle.

Article 10 - DONNÉES PERSONNELLES

10.1 Nature des données à caractère personnel collectées

Le Prestataire s'engage à ne collecter que des données à caractère personnel adéquates, pertinentes et limitées à ce qui est nécessaire au regard des finalités pour lesquelles elles sont traitées. Aucune donnée à caractère personnel considérée comme « sensible », telle que l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, philosophiques ou religieuses ne saurait être demandée ni collectée auprès du Client.

Le Client est informé par les présentes de ce que les données à caractère personnel signalées comme étant obligatoires sur les formulaires et recueillies dans le cadre du service décrit dans les présentes sont nécessaires à la réalisation de la Prestation. Parmi les données à caractère personnel du Client que le Prestataire collecte auprès de lui peuvent figurer :

- Ses noms et prénoms
- Adresse postale
- Adresse mail
- Son numéro de téléphone
- Accord ou non de recevoir la newsletter

10.2 Finalité du traitement des données à caractère personnel

Des données personnelles sont susceptibles d'être collectées et utilisées par le Prestataire aux fins de permettre la fourniture des Services, et peuvent être transmises aux sociétés chargées de la gestion, de l'exécution et du traitement des opérations de paiement.

Les données collectées sont également susceptibles d'être utilisées dans le cadre de la gestion des relations commerciales afin d'établir des statistiques, d'effectuer des études de marché et de

comportement et de permettre au Prestataire d'améliorer et de personnaliser les Services.

10.3 Conservation, sécurité et confidentialité des données à caractère personnel

Les données personnelles collectées sont traitées et stockées dans des conditions visant à assurer leur sécurité et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités visées à l'article 10.2 des présentes Conditions Générales.

Ces données peuvent également être conservées à des fins de sécurité et de conservation, afin de respecter les obligations légales et réglementaires auxquelles le Prestataire est soumis.

Le Prestataire s'engage à mettre en place des mesures de sécurité techniques et organisationnelles en vue de garantir la sécurité, l'intégrité et la confidentialité de toutes les données à caractère personnel, afin d'empêcher que celles-ci soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès.

Toutefois, il est précisé qu'aucune mesure de sécurité n'étant infaillible, le Prestataire ne saurait garantir une sécurité absolue aux données à caractère personnel du Client.

10.4 Transfert des données à caractère personnel

La plupart des transferts de données à caractère personnel sont réalisés en Union Européenne, toutefois d'autres transferts de données à caractère personnel vers les Etats-Unis sont régis par le E.U. – U.S. PRIVACY SHIELD (Bouclier de protection des Données Union Européenne-Etats-Unis) : [cliquez ici pour plus d'informations](#).

Sauf dans le cas où un tiers demanderait au Client d'accepter une charte de confidentialité et des conditions d'utilisations qui lui sont propres, les sociétés tierces ayant reçu communication des données à caractère personnel de l'Utilisateur se sont engagées à traiter ses données à caractère personnel uniquement pour la mise en œuvre des Services du Prestataire.

Le Prestataire s'engage à ne jamais partager les données à caractère personnel du Client, sans avoir obtenu son consentement préalable, avec des sociétés tierces à des fins marketing et/ou commerciales.

Toutefois, le Prestataire pourra être amené à divulguer des données à caractère personnel du Client aux autorités administrative ou judiciaire lorsque leur divulgation est nécessaire à l'identification, l'interpellation ou la poursuite en justice de tout individu susceptible de porter préjudice aux droits du Prestataire, de tout autre client ou d'un tiers. Le Prestataire peut enfin être légalement tenu de divulguer les données à caractère personnel de l'Utilisateur et ne saurait dans ce cas s'y opposer.

10.5 Droits du Client sur ses données à caractère personnel

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD »), tout Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des données personnelles le concernant, qu'il peut exercer directement auprès du service clients du Prestataire en le contactant à l'adresse électronique Severine@csev-harmonisation.fr ou à l'adresse postale suivante 35 rue Marguerite de Rochechouart

75009 PARIS, en joignant à sa demande une copie d'un titre d'identité.

En outre, dans les limites posées par la loi, le Client dispose également du droit de s'opposer au traitement, de le limiter, de décider du sort post-mortem de ses données, de retirer son consentement à tout moment et du droit à la portabilité des données à caractère personnel fournies.

Article 11 – DURÉE – RÉSILIATION

En cas de vente ponctuelle ou en application de conditions particulières, les présentes Conditions Générales sont conclues pour la durée de fourniture des Services, telle que mentionnée le cas échéant dans des conditions particulières ou dans le bon de commande.

Article 12 – RÉTRACTATION

Le cas échéant, lorsqu'une commande de Services a été souscrite par un Client consommateur à distance, ou hors établissement du Prestataire au sens de l'article L.221-1 du Code de la Consommation, le Client disposera d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours francs à compter du jour de la signature du bon de commande, la computation du délai s'effectuant selon les modalités prévues à l'article L.221-19 du Code de la Consommation.

Le Client pourra notifier sa décision de se rétracter de sa commande au moyen du formulaire de rétractation figurant en Annexe 3 des présentes ou d'une déclaration claire et dénuée d'ambiguïté à l'adresse postale ou électronique du Prestataire.

Le Prestataire accusera le cas échéant réception de la demande de rétractation conforme.

Le cas échéant, le remboursement du prix versé par le Client pour les Services interviendra dans un délai de quatorze (14) jours à compter du jour où le Prestataire aura été informé de la décision de rétractation de sa commande par le Client, en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client lors de la transaction initiale. A cet égard, il est précisé qu'en cas de demande expresse du Client d'exécution des Services avant la fin du délai de rétractation, ce dernier devra s'acquitter du prix des Services dont il a bénéficié préalablement à sa rétractation, conformément aux dispositions de l'article L.221-25 du Code de la Consommation.

Nonobstant ce qui précède, il est précisé que le droit de rétractation ne s'appliquera pas pour la fourniture des services visés à l'article L.221-28 du Code de la Consommation, notamment en cas de fourniture de Services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable du Client et renonciation à son droit de rétractation.

Article 13 – NOTIFICATIONS

Toute notification ou convocation écrite requise ou permise en vertu des stipulations des présentes sera valablement effectuée si elle est adressée par lettre remise en main propre ou par porteur contre reçu de livraison, par courrier recommandé avec avis de réception, ou par courrier électronique (sauf en cas de résiliation des présentes), adressé aux coordonnées de la partie concernée, le prestataire élisant domicile en son siège social et le Client en son domicile personnel.

Tout changement de coordonnées d'une partie pour les besoins des présentes devra être notifié à l'autre partie selon les modalités prévues ci-dessus.

Les notifications adressées en mains propres ou par porteur seront présumées avoir été faites à leur date de remise au destinataire, telle qu'attestée par le reçu de livraison. Les notifications faites par courrier recommandé avec avis de réception seront présumées avoir été faites à la date de leur première présentation à l'adresse du destinataire. Les notifications faites par courrier électronique seront présumées avoir été faites à la date d'envoi du courrier électronique.

Article 14 - AUTONOMIE ET ABSENCE DE RENONCIATION

Si l'une quelconque des stipulations des présentes Conditions générales était déclarée nulle ou inapplicable pour quelque cause que ce soit en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision de justice devenue définitive, elle serait réputée non écrite et les autres stipulations resteraient en vigueur.

Le fait pour le Prestataire de ne pas se prévaloir à titre temporaire ou permanent d'une ou de plusieurs stipulations des Conditions Générales n'emportera en aucun cas renonciation.

Article 15 – MODIFICATION

Le Prestataire se réserve le droit de modifier à tout moment le contenu des présentes Conditions Générales pour la passation de nouveaux Services ou les modifications tarifaires.

Toute commande ou prise de rendez-vous consécutive à une modification apportée aux Conditions Générales emportera acceptation par chaque Client de la nouvelle version des Conditions Générales qui lui sera communiquée.

Article 16 - LITIGES

Le Client est informé qu'il est libre de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait au Prestataire, conformément aux articles L.611-1 et suivants et R.612-1 et suivants du Code de la Consommation. Le(s) médiateur(s) de la consommation dont relève le Prestataire est le suivant : CNPM Consommation 27 avenue de la Libération 42400 Saint Chamond, contact-admin@cnpm-mediation-consommation.eu.

Tous les litiges auxquels les Conditions Générales pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, interprétation, exécution, résiliation, leurs conséquences et leurs suites, seront soumis au tribunal de Paris (75).

Article 17 – DROIT APPLICABLE & LANGUE

Les présentes Conditions Générales et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. En cas de traduction en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français fera foi en cas de litige.

RAPPEL

Article 1 : Les différentes techniques proposées et pratiquées n'ont aucune visée médicale et ne sont assimilables aux actes réservés aux professions de santé réglementées par le Code de la Santé Publique et au décret n°96-879 du 8 octobre 1996. Elles sont considérées comme complémentaires et ne se substituent en aucun cas au champ médical réservé aux professions de Santé. Elles s'inscrivent dans une démarche complémentaire et personnelle de travail sur soi de toute personne qui consulte.

Article 8 : Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens au titre de la fourniture des Services.

1 APPROCHES PSYCHO-CORPORELLES

MLC© MÉTHODE DE LIBÉRATION DES CUIRASSES

a. Pour quels maux ?

- Vous aspirez à une profonde détente
- Vous souffrez de douleurs chroniques (rhumatismes, maux de dos, maux de ventre, ...)
- Vous souhaitez vous (re)connecter à votre corps

La MLC© s'inscrit aussi parfaitement dans une démarche complémentaire à une thérapie psychologique en cours ou passée. En effet, une compréhension consciente d'un trauma est réellement libérée quand elle est exprimée, relâchée par la conscience du corps.

b. Les bénéfices

La MLC© est une approche psycho-corporelle douce qui permet la libération des tensions qu'elles soient d'origine physiques, émotionnelles ou mentales.

A travers une série de mouvements effectués sous la guidance du Prestataire, le corps se délivre de son histoire à son rythme, sans aucune volonté de la part de l'individu.

c. Pour qui ?

Tout âge (mineur à partir de 15 ans avec accord parental écrit)

d. Pratique de la MLC©

La pratique de la MLC© se vit à travers un cycle de 8 ou 10 séances avec 1 séance par semaine.

- Soit en groupe (1h15 / séance), soit en séance individuelle (1h00 / séance).
- En présentiel ou à distance via une plateforme numérique type Teams

SOIREE RELAXATION PROFONDE PAR LA MLC©

Chaque 1er lundi du mois, le Prestataire propose une séance de relaxation profonde destinée à tout public, connaisseur de la MLC© ou non.

Ces séances peuvent se vivre de façon continue ou non.

En outre ces séances permettent aux curieux de découvrir la MLC© et son 1er bienfait à savoir la détente profonde du corps.

Ces séances sont exclusivement données via internet, plateforme Teams ou autre.

REFLEXES ARCHAÏQUES selon la méthode Arc-en-flex®

a. Pour quels maux, quels objectifs ?

- Cognitifs : apprentissages, mémoire, concentration, troubles DYS (dyslexique, dysorthographique, dyspraxique etc), troubles TDAH...
- Émotionnels : confiance en soi, gestion du stress, mieux-être, perte de repère post choc ...
- Corporels : posture, coordination, détente, équilibre ; vertige ...

b. Les bénéfices

Arc-en-flex® est une méthodologie éducative et thérapeutique visant à évaluer et aider la maturation sensori-motrice des réflexes archaïques et des réflexes de vie chez l'humain.

Les réflexes dits archaïques sont les 1ers programmes sensori-moteurs. (*Il en existe plus de 70.*). Ils apparaissent in utero et stimulent les capteurs du bébé (tactiles, visuels, auditifs, vestibulaires...) lors des 3 premières années de vie, pour nous aider à bouger et à connecter tout notre corps.

=> Grâce à eux, les étapes primordiales du développement nous permettant d'être autonomes, sont validées. Dans certains cas, les réflexes ne sont pas intégrés dans le système nerveux, ou encore certaines étapes de vie font disjoncter les circuits sensorimoteurs. C'est là que des séances de 'remodelage' sont utiles.

c. Pour qui ?

Pour tous et le plus tôt possible ! Pour les mineurs, la présence du Parent est requise.

d. Pratique des RA

Selon la méthode Arc-en-flex®, le praticien accompagne le partenaire dans une série de mouvements volontaires et également des pratiques de bercements, de lissages & modelages, permettant au corps de se reprogrammer « correctement » et ainsi de récupérer son meilleur pote en ciel.

- Chaque évaluation se fait en fonction d'un objectif. Et chaque réflexe « non intégré » est travaillé au fil des séances.
- 1 séance = 1 remodelage de 1 ou 2 réflexes maximum. La plupart des réflexes fonctionnent ensemble, aussi il n'est pas rare qu'en intégrant 1 réflexe, 1 autre se corrige de lui-même.
- 1 séance dure en moyenne 1h
- Selon le public, plusieurs séances sont nécessaires pour atteindre un objectif, entre 5 & 8 séances, à compter d'une par mois en moyenne.
- A l'issue de chaque séance, le participant repart avec un programme d'exercices à faire chez lui pour bien installer les correctifs

RECONCILIATION SENSORIELLE

a. Pour quels maux?

Lors d'une intervention chirurgicale, d'un choc émotionnel ou corporel, le corps est comme « abandonné », déconnecté de l'être. C'est le propre du processus de sidération qui permet au reste du corps et de l'être de fonctionner. Les Réflexes archaïques et de vie sont impactés soit en sur sollicitation soit en sous ou absence de réactions. Il y a donc une nécessité de réunir, réconcilier le système sensoriel (cad tous les capteurs sensoriels) avec son environnement émotionnel, cognitif et/ou musculaire afin de rétablir une bonne homéostasie, un bon état organique & fonctionnel de chaque capteur

b. Les bénéfices

Les remodelages corporels issus de la méthode Arc-en-flex® permettent à l'individu d'apaiser son système nerveux et de « rebrancher » en douceur les capteurs sensoriels, donc le corps. Cette étape est essentielle et nécessaire et un prérequis à la mise en place de séances réflexes qui viendront installer ou réinstaller durablement les circuits qui ont pu être altérés lors du choc.

c. Pour qui ?

- Enfant comme adulte ayant subi un choc récent ou trauma plus ancien réactif.

d. Pratique de la Réconciliation Sensorielle

- Selon le choc et la personne, deux (2) approches issues de la méthode Arc-en-flex® peuvent être envisagées ensemble ou séparément :
- Le praticien accompagne le partenaire :
 - Soit dans un remodelage sensoriel du corps (un massage habillé alternant des lissages, des étirements, des pressions sur le corps),
 - Soit dans un massage du visage et du crâne, là aussi avec des points de pressions et des lissages

2 REBOOST FULL

a. Pour quels maux ?

Vous êtes submergé(e) par vos émotions à la suite d'une épreuve (choc, burn-out, deuil, ...)

Vous vous sentez particulièrement stressé(e) voire angoissé(e)

Vous êtes épuisé(e) par le quotidien ou êtes en convalescence

Vous sentez que votre énergie vitale n'est pas à son plein potentiel ou vous voulez simplement un petit coup de Boost !

b. Les bénéfices

La séance a pour objectif d'accompagner l'Être, lors de certains passages de vie plus étroits ou chahutés que d'autres, par l'écoute, la relaxation et la libération corporelle. Ainsi cette séance vous propose de :

- **R** comme Restaurer, Réactiver, Reprogrammer
- **E** comme Équilibrer, Ensoleiller
- **B** comme Bénéficier, Bonifier
- **O** comme Organiser, Ordonner
- **O** comme Oser, Ouvrir ses Ailes
- **S** comme Solidifier, Soulager, Sourire
- **T** comme Trier, Tranquilliser, Trouver sa Voie

c. Pour qui ?

Tout âge (mineur à partir de 15 ans accompagné du parent)

d. Durée de la séance

Entre 1h15 et 1h30 par séance

Cette séance peut également être vécue à distance quand le bénéficiaire* ne peut se déplacer.

3 REBOOST CALL

a. Objectif

A travers un temps d'écoute attentive & bienveillante, je deviens votre miroir, votre phare dans les méandres de votre psychée qui à cet instant d'échange, se trouve perdue ou hésitante sur son propre chemin.

Ce Service est différent du REBOOST TINY et peut cependant se combiner avec.

b. Comment ça marche ?

1. Par téléphone, nous échangeons autour de votre problématique pendant 1h.
2. Vous vous acquittez du règlement par virement la veille du rendez-vous.

c. Pour qui ?

Tout public majeur.

4 REBOOST TINY

a. Objectif

Cibler & adapter la réponse à une situation physique ou émotionnelle qui surgit dans la vie de l'Être afin d'apaiser au plus tôt le corps & éviter autant que possible le submergement qui peut découler de la « surprise ».

b. Comment ça marche ?

Cette pratique s'effectue exclusivement à distance.

Le Client informe le Prestataire en lui laissant un message (mail ou vocal) qui détaille le plus précisément possible la situation rencontrée.

Le Client s'acquitte du règlement par virement ou chèque.

Si le message parvient au Prestataire avant 16h, ce dernier intervient au plus tôt dans les 24h, maximum dans les 48h. Si le message est transmis au-delà de 16h, la prestation sera réalisée dans les 72h maximum.

Aucun appel n'est inclus dans cette prestation, il n'y a donc pas de débrief. Le Client est seulement informé du moment de l'intervention.

c. Pour qui ?

Attention pour les enfants en dessous de 7 ans, c'est la Maman ou le Papa qui sont ciblés.

5 ATELIERS DE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Le Prestataire propose des ateliers dont l'objectif est le développement personnel du participant. Ces ateliers sont

- Soit sous forme de webinar en ligne (via Teams notamment)
- Soit en présentiel

6 CARTES CADEAUX

a. Offrir une carte-cadeau

Le Prestataire propose des cartes cadeaux pour toutes les prestations de services présentées ci-dessus. Le devis sera établi en fonction de votre demande.

La carte cadeau peut être adressée directement au bénéficiaire ou à l'acquéreur,

La carte cadeau est nominative & non remboursable. Elle peut cependant être cédée à un tiers, il faudra pour cela que l'acquéreur informe directement le Prestataire en amont.

Tout envoi de la carte cadeau au bénéficiaire ou à l'acquéreur intervient après réception du règlement.

b. Date de validité

Valable 1 an à partir de la date d'achat (hors périodes de fermeture de notre établissement et hors offres spéciales à validité limitée).

- Après la date de validité, ils seront considérés comme consommés.
- En cas de cession à un tiers, la carte doit être transmise avant la date de validité.

c. Précaution

Aussi belle soit votre intention de départ, l'approche reboost peut être un sujet sensible. Assurez-vous que le destinataire de la carte cadeau soit en phase avec cette démarche.

ANNEXE 2 : CONDITIONS TARIFAIRES

Les Services sont fournis au tarif du Prestataire en vigueur au jour de la prise de rendez-vous ou de la signature du bon de commande, exprimé en euros et ne comportent pas de taxe conformément à l'article 293B du Code général des impôts (TVA non applicable).
En dehors des offres promotionnelles ponctuelles, les tarifs applicables sont ceux figurant ci-dessous. Ils sont susceptibles d'être modifiés sans préavis de notre part.
Si vous bénéficiez d'une réduction, un justificatif vous sera demandé.

1. APPROCHES CORPORELLES

a. MLC®

La pratique de la MLC® se vit

- À travers un cycle de 8 ou 10 séances avec 1 séance par semaine.
- Soit en groupe (1h15 par séance), soit en séance individuelle (1h00 par séance).
- En présentiel ou à distance via une plateforme numérique type Teams. A noter que pour le moment, le présentiel n'est pas assuré.

	Tarif en présentiel	Tarif à distance via @
Séance en individuel (1h00)	60€	55€
Séance en groupe (1h15)	25€	22€

Le coût dépend donc de la durée du cycle (8 ou 10 séances) et de l'option retenue (en présentiel ou à distance).

Ces éléments sont définis avec le consultant en amont.

- Tous les cycles sont réglés en totalité au moment d'inscription.
- Un étalement des règlements peut être envisagé en accord avec le Client.
- Si le moyen de paiement requis est le chèque, alors tous les chèques devront être transmis au Prestataire le jour de la souscription du cycle.

Pour toute première inscription à un cycle, un entretien préalable doit avoir lieu avec le Prestataire afin d'échanger sur les intentions du Client et d'informer le Prestataire d'informations importantes qu'il doit connaître pour guider au mieux le Client.

Ce seul et unique rendez-vous dure 1h00 et est tarifé à 75€, qu'il soit en présentiel ou par internet (via une plateforme numérique).

b. Soirée relaxation profonde par la MLC®

Cette soirée en ligne se déroule le 1^{er} lundi de chaque mois et est vécue en groupe en fonction du nombre des inscrits par session.

Son coût est de 25€.

c. Réflexes Archaïques

La pratique des RA se vit en séance individuelle (1h00 par séance) et en présentiel et coûte 70€.

Avant toute 1^{ère} séance, un entretien préalable doit avoir lieu avec le Prestataire afin d'échanger sur les intentions du Client et d'informer le Prestataire d'informations importantes qu'il doit connaître pour guider au mieux le Client. Ce seul et unique rendez-vous dure 1h30 et est tarifé à 90€ qu'il soit en présentiel ou par internet (via une plateforme numérique).

d. Réconciliation sensorielle

La pratique d'une séance de Réconciliation Sensorielle se vit en séance individuelle 1h30 et coûte 100€.

2. REBOOST

a. REBOOST FULL

- 110€ par séance de 1h30 en présentiel.
- Tout retard de 30mn ou plus sera facturé de 30€ supplémentaires.
- 250€ le forfait de 3 séances. (Voir paragraphe b-Forfait pour plus d'informations).

b. Forfait

- Concerne exclusivement les prestations Reboost Full.
- Est réglé en totalité au moment de la souscription :
 - Un étalement des règlements peut être envisagé en accord avec le Client,
 - Si le moyen de paiement requis est le chèque, alors tous les chèques devront être transmis au Prestataire le jour de la souscription du forfait
- Ne peut être ni repris, ni échangé, ni remboursé et ce quel que soit le motif (médical, familial, professionnel, etc...).
- En cas d'impératif médical ou professionnel et sur justificatif, il est cependant envisageable de reporter la date de fin d'utilisation du forfait.
- Est nominatif (nom et prénom)
- A une durée de validité de 3 mois à partir de la date d'achat.

c. REBOOST CALL

- 56€ l'intervention à régler avant l'acte par le Prestataire.

d. REBOOST TINY

- 44€ l'intervention à régler avant l'acte par le Prestataire.

3. ATELIERS

a. Ateliers en ligne

Les ateliers se vivent exclusivement via internet (Teams notamment). Ils prennent la forme soit de Webinaires, soit de conférences.

Le coût des webinaires est de 70€ par webinaire pour une durée de 3h00.

Les conférences d'une durée d'1h00 sont à 25€ par personne

b. Ateliers en présentiel : Les Causeries de la Chouette

Cet atelier se vit comme une conférence le temps d'un après-midi. Le Prestataire se rend chez le Client pour transmettre un enseignement pour le Client et ses convives. Les Causeries de la Chouette sont limitées à 5 personnes sur Paris ou proche banlieue (accessible en transports en commun)

Le coût est de 100€. Toute demande en dehors de la zone géographique et/ou non accessible par les transports en commun fera l'objet d'un devis complémentaire.

Les Ateliers font l'objet d'arrhes que le client doit verser pour valider son inscription et qui vient en déduction du solde, qui lui est à verser au maximum la veille de l'atelier. Pour rappel les arrhes sont non remboursables.

4. PROMOTIONS

A certaines occasions, le Prestataire se réserve la possibilité de proposer ses services à des prix plus attractifs ou de proposer gracieusement une prestation. Ces Promotions font l'objet d'une publicité soit par le biais des réseaux sociaux soit directement par mail auprès des Clients ayant accepté et transmis leurs coordonnées. Les conditions d'obtention sont alors précisées dans la communication.

5. STAGES

Tout au long de l'année, le Prestataire propose des stages en présentiel. Chaque stage fait l'objet de Conditions Particulières de Services et d'un document explicatif reprenant les thématiques du stage et conditions d'accès pour y participer. La plupart des stages font l'objet d'arrhes que le client doit verser pour valider son inscription et qui vient en déduction du solde, qui lui est à verser le 1^{er} jour du stage. Pour rappel les arrhes sont non remboursables.



Si le Client souhaite faire valoir son droit de rétractation - dans le respect des conditions prévues à l'article 12 des présentes Conditions Générales, il a la possibilité d'utiliser le formulaire ci-dessous :

À l'attention de :

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation de services suivante :

Nom(s) et référence(s) de(s) commande(s) :

Commandé(s) le :

Nom du client à l'origine de la commande :

Adresse du client à l'origine de la commande :

Précédé de la Mention « Lu et Approuvé »

Signature du client :